

Panneau d'affichage obligatoire

CODE DU TRAVAIL

Panneau 600 x 400 mm en PVC souple et très résistant.

Réf. 62 00 08



CODE DU TRAVAIL

Identification de l'entreprise Art L1111-1

Forme juridique

Activité

Nombre de salariés

Téléphone

Coordonnées inspecteur du travail Art D471-1

M/ Mine

Adresse

Téléphone

Coordonnées Médecine du Travail Art D471-1

Docteur

Cabinet

Adresse

Téléphone

Convention collective Art D202-1

Intitulé

Lieu de consultation

Modalités de consultation

Elections des représentants du personnel Obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés

Lieu de consultation

Modalités de consultation

AFFICHAGES ET INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Règlement Intérieur Art L1221-1

Lieu de consultation

Modalités de consultation

Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) Art L4131-1

Lieu de consultation

Modalités de consultation

Accord de participation Art L1225-1

Lieu de consultation

Modalités de consultation

Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) Art L4131-1

Lieu de consultation

Modalités de consultation

Horaires de travail Art L3131-1

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche

Ordre des départs en congés Art D414-1

Lieu de consultation

Modalités de consultation

Numéros d'urgence Art D471-1

SAMU 15

Police 17

Sapeurs-pompiers 18

Appel d'urgence 112

Discrimination 08 1000 5000

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

INCENDIE

ÉVACUATION DES SALARIÉS

ACCIDENT

PREMIER SECOURS

ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

PROFILS DES SALARIÉS

PROFILS DES SALARIÉS

PROFILS DES SALARIÉS

INTERDICTION DE FUMER

Fumer ici vous expose à une amende forfaitaire de 68€ ou à des poursuites judiciaires.

INTERDICTION DE VAPOTER

Décret n° 2017-633 du 25 avril 2017 relatif aux conditions d'application de l'interdiction de vapoter dans certains lieux à usage collectif.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES Art L1151-1 à L1154-1 et Art L1155-1

Art L1151-1

Art L1152-1

Art L1153-1

Art L1154-1

Art L1155-1

Art L1151-2

Art L1152-2

Art L1153-2

Art L1154-2

Art L1155-2

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS Art L1131-1 à L1135-1

Art L1131-1

Art L1132-1

Art L1133-1

Art L1134-1

Art L1135-1

Art L1131-2

Art L1132-2

Art L1133-2

Art L1134-2

Art L1135-2

ÉGALITÉ DE RÉMUNÉRATION ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES Art L1151-1 à L1154-1

Art L1151-1

Art L1152-1

Art L1153-1

Art L1154-1

Art L1151-2

Art L1152-2

Art L1153-2

Art L1154-2

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL Art L1151-1 à L1154-1

Art L1151-1

Art L1152-1

Art L1153-1

Art L1154-1

Art L1151-2

Art L1152-2

Art L1153-2

Art L1154-2



SOFOP taliaplast

3 route de la Torse - RN 171 - BP 46

FR - 44450 Montoir de Bretagne - France

Commercial France

Tél. standard : 02 51 16 60 60

e-mail : commercialfrance@taliaplast.com

taliaplast.

le partenaire du pro

taliaplast.

le partenaire du pro

taliaplast® est une marque déposée de la société SOFOP S.A.S.

Société française d'Outils Professionnels - SAS au capital de 10 000 000 Euros - 006 780 514 R.C.S. St Nazaire

SIREN 006 780 514 - APE 2229B, N° TVA FR 72 006 780 514, identifiant EORI:FR 006 780 514 00037

Informations obligatoires et recommandées par le code du travail à afficher par l'employeur dans des lieux facilement accessibles aux salariés (sous peine d'amende).

- informations sur l'entreprise, l'inspection et la médecine du travail, convention collective, CHSCT,...
- Consignes de sécurité.
- Numéros d'urgence.
- Interdictions de fumer et vapoter.
- Articles sur l'égalité professionnelle et de rémunération hommes/femmes.
- Articles contre les discriminations et harcèlements.

Souple, il peut être fixé sur une surface plane ou arrondie.

Merch/620008/06/19